

5<sup>ème</sup> journées de recherches en sciences sociales  
8 et 9 décembre 2011

## Relations agriculture-élevage et recomposition des territoires ruraux de l'Ouest du Burkina Faso

Alexis GONIN, doctorant en géographie  
Bernard TALLET, professeur de géographie  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR Prodig  
191 rue Saint-Jacques, 75005 Paris

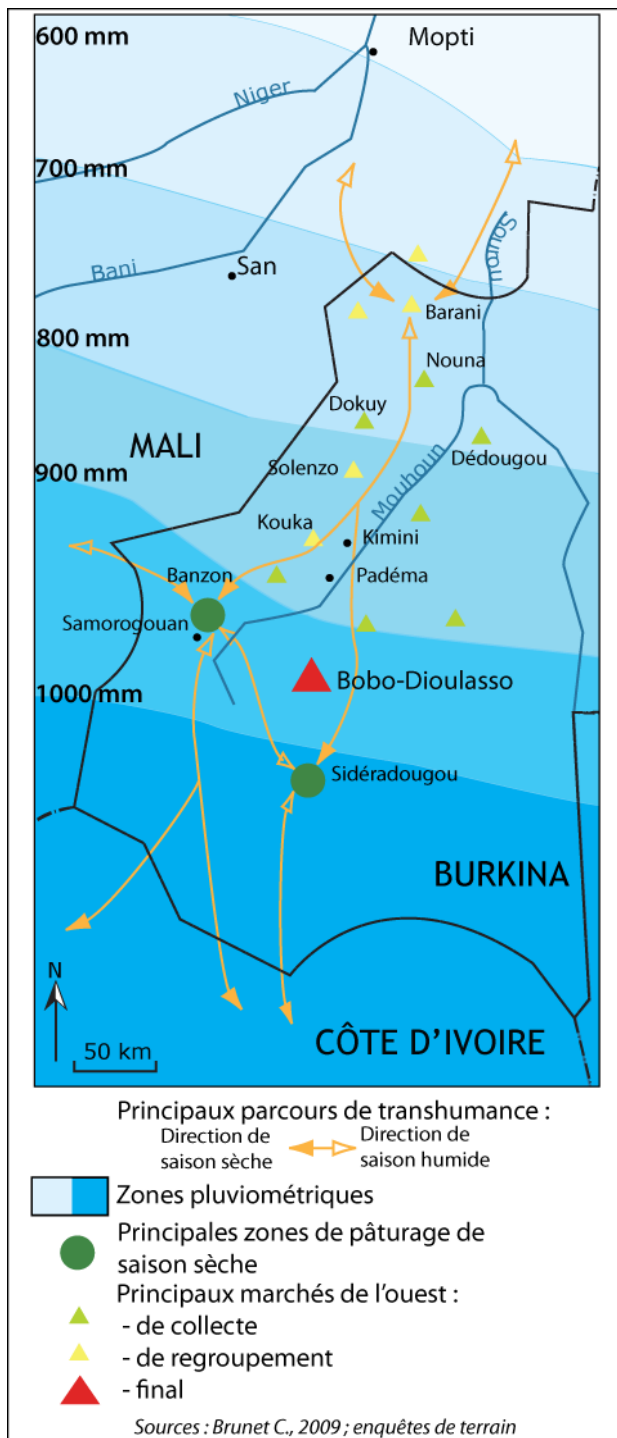
## Résumé

L'Ouest du Burkina Faso est une région en recomposition ; l'analyse de l'élevage met en lumière les enjeux des mutations en cours pour l'utilisation de l'espace. Suite à l'ouverture d'un front pionnier dans les années 1970, les densités rurales ont très fortement augmenté dans l'Ouest, la brousse a été défrichée et les terroirs villageois sont désormais saturés, les champs occupant tout l'espace disponible. Cette situation nouvelle pose problème à l'élevage transhumant, pratiqué par les Peul dans la région depuis le XIXe siècle. Les troupeaux rencontrent des difficultés dans leurs déplacements car les pistes à bétail ont tendance à être envahies par les cultures. L'agro-élevage local, plus récent, paraît plus dynamique. Face à la saturation foncière, les agro-éleveurs réalisent « une mise en territoire » des espaces pastoraux : ils délimitent et s'approprient les espaces ruraux à leur profit. Ce faisant, ils réservent pour leur usage privé des ressources auparavant communes. Ils accélèrent ainsi l'éviction territoriale des cultivateurs les plus pauvres et des Peul transhumants de leur territoire. Ce creusement des inégalités d'accès à l'espace va de pair avec une sédentarisation de l'élevage, qui était, avant l'ouverture du front pionnier et la saturation de l'espace, très majoritairement transhumant. Les politiques de développement rural dans la région encouragent une telle réduction des mobilités pastorales et l'intégration de l'élevage à l'agriculture. Pourtant, ce modèle d'aménagement du territoire pose question quant à sa viabilité sociale, économique et environnementale.

Mots-clés : recomposition – mise en territoire – concurrence territoriale – aménagement du territoire – pastoralisme – agro-élevage – transhumance – Ouest Burkina Faso

L'Ouest du Burkina Faso est une région en recomposition. Jusque dans les années 1970, l'Ouest est une périphérie peu mise en valeur du pays. Les densités rurales y sont très faibles, dépassant rarement dix habitants au kilomètre carré (SAVONNET G., 1959). La forêt de brousse domine les paysages et les villages sont très isolés les uns des autres. Dans l'optique de l'aménagement du territoire national, les gouvernements burkinabés décident de mieux mettre en valeur cette région plus arrosée par rapport au reste du pays, et donc potentiellement plus favorable à la production agricole. Dans le même temps, suite aux grandes sécheresses qui ont affecté la zone sahélienne en 1973 puis en 1983, des migrations massives de cultivateurs de l'ethnie mossi, venant du plateau central du Burkina, ont lieu dans l'Ouest (MARCHAL J-Y, QUESNEL A., 1997). Un front pionnier s'ouvre et va totalement transformer la géographie régionale (TALLET B., 2007). Les densités augmentent fortement. Elles atteignent soixante habitants au kilomètre carré dans certaines zones (des densités très importantes au vu des modes de production agricole). La forêt de brousse est presque entièrement défrichée : « tout est champ » disent les villageois. Aujourd'hui la dynamique pionnière ne concerne plus que l'extrême sud de la région ; partout ailleurs le front pionnier s'est refermé. Tout l'espace utilisable est mis en valeur et la pression sur les ressources naturelles est très forte. Cette saturation de l'espace pose la question du devenir des activités agricoles et pastorales. Dans les villages, les cultivateurs sont dans l'impossibilité d'agrandir leur champ pour subvenir aux besoins alimentaires de leur famille de plus en plus nombreuse. Les tensions foncières s'accroissent et dégénèrent parfois en conflit (GONIN A., 2008). Les troupeaux bovins locaux sont de plus en plus importants. En saison sèche, ils peinent à trouver du fourrage. Enfin, les Peul pasteurs qui transhument du nord au sud de la région ont de plus en plus de mal à se frayer un passage entre les champs cultivés. Les modèles agricoles et pastoraux qui se sont diffusés à la faveur de la dynamique pionnière se trouvent actuellement dans une impasse. Les systèmes d'activités semblent en crise. Or la crise est par définition (du grec *krisis*, « le choix ») une situation ouverte aux mutations. De nouveaux rapports des sociétés villageoises à leur espace émergent. Lorsque les densités étaient faibles, les espaces étaient ouverts, non appropriés, ils étaient des espaces de confins. Depuis que les espaces sont saturés et devenus une ressource rare, on assiste à leur délimitation en vue de leur appropriation plus clairement marquée. Dès lors, quelles sont les modalités et les conséquences de ce changement radical du rapport à l'espace pour les sociétés agro-pastorales

locales ? Des entretiens ont été menés<sup>1</sup> auprès des agriculteurs et éleveurs de Samorogouan et



**Carte 1 Le système peul transhumant**

Padéma, deux départements ruraux de l'Ouest du Burkina représentatifs de la saturation spatiale que connaît l'Ouest (les densités y atteignent plus de 50 hab/km<sup>2</sup>) (carte 1). Ils avaient pour but de mieux saisir les dynamiques de changement et les rapports de force à l'échelle locale. En présentant la situation agro-pastorale de la région avant l'ouverture du front pionnier, puis les nouveaux modes d'inscription des activités rurales dans l'espace, on cherche à comprendre finalement les conséquences de ces mutations sur les sociétés villageoises.

## 1/ Des systèmes agricoles et pastoraux fondés sur la disponibilité de l'espace

Avant que la dynamique pionnière que connaît l'Ouest depuis les années 1970 n'entraîne une saturation des espaces ruraux, l'agriculture et l'élevage étaient organisés selon deux systèmes d'échelles différentes. Le fonctionnement de ces systèmes reposait sur l'abondance de l'espace disponible pour ces activités.

<sup>1</sup> Les enquêtes de terrain ont été menées dans le cadre d'une mission de recherche pilotée par l'UMR Prodig (suivi du projet pilote de sécurisation foncière en zone cotonnière) et d'un mémoire de master 2 de l'université Paris 1. Près d'une centaine d'entretiens ont été menés auprès d'agriculteurs, d'éleveurs, de responsables administratifs, politiques, syndicaux. Ces enquêtes sont prolongées par un travail de thèse.

## **1.1/ L'intégration de l'espace régional par le système pastoral transhumant**

*Une mise en complémentarité des milieux sahéliens et soudaniens.* Au Burkina Faso, le Nord sahélien est généralement considéré comme la région d'élevage par excellence, et l'Ouest celle de l'agriculture. Pourtant, des pasteurs transhumants sont présents dès le XIXe siècle dans l'Ouest. Depuis les années 1960, les troupeaux descendent plus au sud, jusqu'à la frontière avec la Côte d'Ivoire (BERNARDET P., 1999). Les grandes zones de pâturage de Sidéradougou ou Banzon sont en zone soudanienne (carte 1). Les troupeaux les parcourent en saison sèche. Les pâturages sahéliens du nord sont alors épuisés. Lorsque les nouvelles pluies arrivent, au mois d'avril-mai, les troupeaux remontent en direction du nord, vers les pâturages sahéliens. Ce mouvement régional nord-sud observé ailleurs en Afrique de l'Ouest (BOUTRAIS J., 1988, MARTY A., 2006) permet aux éleveurs peuls de mettre en complémentarité les milieux sahéliens et soudaniens et d'exploiter au mieux les ressources fourragères en fonction de la saison.

*Un espace régional réticulaire.* A l'occasion de ces transhumances, les pasteurs peuls se sont peu à peu installés dans les terroirs de l'Ouest du Burkina. Dès le XIXe siècle, deux chefferies peules sont attestées au nord de la région (DIALLO Y., 1993). Les troupeaux pâturent dans la plaine du Sourou, un affluent/défluent du fleuve Mouhoun. Au cours du XXe siècle, les troupeaux peuls descendent de plus en plus au sud de la région. Le passage des troupeaux transhumants est facilité par l'installation de Peul dans des campements en périphérie de village. Ces pasteurs ne gardent sur place que quelques vaches pour leur fournir du lait tout au long de l'année. Ils cultivent également quelques hectares de mil, maïs ou sorgho pour subvenir à leurs besoins alimentaires. L'objectif principal de ces Peul est d'entretenir de bonnes relations avec les cultivateurs villageois (échange de cadeaux, vente du lait, achat de céréales...). Lorsque les troupeaux transhumants arrivent dans le village, ils sont alors les mieux à même de négocier un accès aux pâturages locaux auprès des villageois. Les Peul transhumants disposent ainsi d'un « terroir d'attache » (BOUTRAIS J., 1992) et d'un réseau de correspondants locaux (les djatigui, « logeur » en dioula) qui facilitent leur transhumance. Ils peuvent ainsi orienter le troupeau dans sa descente vers le sud ou sa remontée vers le nord en fonction des meilleurs pâturages et de la pluviométrie locale. Le réseau des logeurs est avant tout un réseau d'information. Ce réseau est encore très dynamique. La couverture récente des espaces ruraux par les opérateurs de téléphonie mobile permet aux bergers transhumants d'avoir des informations sur l'état des pâturages très rapidement grâce au téléphone portable. Il n'est pas rare qu'immédiatement après une averse, un logeur informe

son correspondant pour que celui-ci arrive avec son troupeau dès les premières repousses d'herbes. La présence des Peul dans l'Ouest est donc ancienne, bien que discrète. A partir des années 1970, cette présence va s'intensifier. Les quelques familles installées dans des campements à proximité des villages accueillent d'autres familles migrantes. Souvent, celles-ci cherchent un refuge plus au sud pour leur troupeau, après les sécheresses des années 1970 et 1980. Une partie de leur troupeau a pu être décimée. Certains éleveurs décident alors de diversifier leurs activités en cultivant quelques hectares de céréales pour mieux subvenir à leurs besoins alimentaires. Leurs troupeaux restent sur place ou ne s'engagent plus que dans de courtes transhumances. En parallèle à la poursuite des transhumances à dimension régionale, on assiste alors à la naissance d'un élevage aux mobilités réduites. A l'espace pastoral d'échelle régionale, organisé depuis le XIXe siècle, s'ajoute à partir des années 1970 et surtout 1980 un espace pastoral d'échelle locale, étroitement lié à l'agriculture.

## **1.2/ Un système agro-pastoral intégré à l'échelle locale ?**

*L'essor rapide de l'agro-élevage local.* L'élevage sédentaire est le plus dynamique et le plus important en termes de cheptel. Il a pourtant connu un essor beaucoup plus récent que le pastoralisme peul transhumant. Certains cultivateurs de l'Ouest du Burkina possédaient de longue date quelques bovins. Toutefois, jusqu'aux années 1980, cet embryon d'agro-élevage ne s'est pas développé. L'introduction de la culture attelée dans les exploitations familiales a été l'impulsion décisive pour le développement de l'agro-élevage. L'attelage a été introduit par des techniciens de terrain et rapidement adopté par certains cultivateurs locaux. Les techniciens et conseillers auprès des paysans relayaient une politique de l'État, soutenue par les bailleurs de fond étrangers. L'objectif était de renforcer la productivité de l'agriculture pour en faire un pilier du développement du pays. La région ouest, considérée comme le « grenier » du pays, a été le cadre privilégié de cette politique. Le coton et le maïs ont été les deux cultures les plus développées. Le maïs bénéficie des arrières effets des engrais répandus sur le coton, et leur association sur les mêmes parcelles par rotation en cycle de deux ans est optimale (Tallet, 2001). Pour les agents de l'État, la culture attelée était un moyen d'augmenter la production de coton et de maïs par une amélioration des rendements à l'hectare. Dans les années 1980 et au début des années 1990, la terre était encore très disponible dans l'Ouest, l'extension des champs était possible, et le facteur limitant était la main d'œuvre. Les paysans ont préféré augmenter la production en augmentant les surfaces cultivées : c'était pour eux le meilleur moyen de maximiser la productivité du travail, facteur rare (PELISSIER P., 1995). L'attelage offre un gain de temps surtout au début de la saison des pluies, au moment des

labours (TERSIGUEL P., 1995). La culture attelée a donc été une impulsion pour le développement de l'agriculture et de l'élevage local. D'un point de vue agricole, grâce à la culture attelée, les paysans ont pu considérablement agrandir leurs superficies cultivées ; ainsi, l'adoption de cette nouvelle technique explique en grande partie le défrichement des forêts de brousse et la saturation de l'espace par les champs dans les terroirs. Du point de vue de l'évolution des systèmes d'élevage, la culture attelée a été le moyen d'introduire des bovins au sein du système agricole des cultivateurs villageois. On peut douter que sans ce biais, l'agro-élevage ait connu l'essor qu'il connaît aujourd'hui. L'utilisation de bœufs de trait a été un moyen pour les cultivateurs d'appriivoiser les zébus en révélant leurs avantages économiques<sup>2</sup>. Le passage de la culture manuelle à la culture attelée est un processus parfois long pour le cultivateur (AUGUSSEAU X., 2007). Il faut qu'il réussisse à dégager un surplus suffisant grâce au coton ; au terme de l'année, il ne faut pas que les dépenses obligatoires (remboursement de dettes, frais de scolarité, maladies...) aient réduit à néant ce surplus. Le chef d'exploitation peut alors prendre la décision d'investir dans une paire de bœufs. Une mauvaise récolte peut le pousser à vendre ses bœufs de trait. A l'inverse, cet investissement peut se révéler rentable et l'exploitant peut alors dégager un surplus plus conséquent et investir dans une nouvelle paire de bœufs. S'il réussit à s'inscrire dans un tel cercle vertueux, il parviendra à développer conjointement l'agriculture et l'élevage (si par ailleurs il dispose d'une main d'œuvre et d'une superficie suffisante, s'il est épargné par les maladies ou autres accidents...) : il devient agro-éleveur. L'essor de l'élevage dans une exploitation permet et accompagne l'essor de l'agriculture ; la réciproque est également vraie. C'est seulement lorsque le troupeau dépasse un certain seuil (de 30 à 50 têtes) qu'un cercle vertueux de développement paraît durablement enclenché pour l'agro-éleveur. Au sein du système que forme l'agro-élevage, le troupeau apparaît avant tout, du point de vue des agro-éleveurs, comme un moyen d'épargne. Le coton reste le moteur économique des grandes exploitations. Les bovins ont été introduits dans les exploitations de l'Ouest dans un objectif agricole. L'élevage a-t-il acquis une place centrale, aux côtés de l'agriculture, à l'échelle locale ?

*Une espace intégré de l'agro-élevage à l'échelle locale ?* Pour les agronomes, il est possible de mettre en place une synergie positive entre agriculture et élevage, le développement d'une activité soutenant celui de l'autre dans un cercle vertueux. D'un point de vue formel, plusieurs flux peuvent exister entre agriculture et élevage :

---

2 Cette adoption ne s'est pas faite sans mal. Ainsi, le dressage des bœufs pour le trait est toujours un exercice compliqué pour les cultivateurs.

- les animaux produisent de la fumure organique qui est un amendement bénéfique aux cultures. Elle peut être amenée au sol sous forme de fèces ou de poudrette (fèces séchées et piétinées, moins fertilisantes).
- les résidus de récoltes (tiges de maïs, de mil...) sont broutés par les ruminants. Les résidus de récoltes peuvent ainsi venir suppléer en saison sèche la disparition des pâturages naturels.
- les bœufs permettent d'alléger le travail humain lorsqu'ils sont utilisés pour le labour, le sarclage, le butage.

A partir de ces trois piliers, il semble en théorie possible de combiner agriculture et élevage. Par exemple, l'échange de fumure contre des résidus de récoltes fait l'objet de contrats tacites entre agriculteurs et éleveurs. Après les récoltes, les troupeaux d'un éleveur peuvent venir pâturer les tiges de maïs ou de mil laissées dans le champ d'un agriculteur. L'agriculteur bénéficie alors de la fumure laissée par le troupeau. Ce type d'échange « gagnant-gagnant » est en vigueur depuis longtemps (pratique de la vaine pâture) ; à l'échelle des terroirs villageois l'intégration entre élevage et agriculture semble donc possible. On peut alors évoquer l'existence d'espaces de l'agro-élevage (ou de l'agro-pastoralisme) à cette échelle (AUGUSSEAU X., 2007). De tels espaces ont une organisation différente selon les saisons. Pendant la campagne agricole, de juin à novembre, les troupeaux sont cantonnés dans les interstices de culture, à la périphérie des terroirs. Ils peuvent également quitter le terroir pour des terroirs voisins, dans de courtes transhumances. Ce type de mobilité est très largement observé dans les terroirs enquêtés pour tous les troupeaux supérieurs à une quarantaine de têtes et appartenant à des agro-éleveurs. L'agriculture reste l'activité prioritaire pour les acteurs d'un tel système et les dégâts des animaux dans les champs doivent être évités par une stricte séparation spatiale des activités. Il n'y a donc pas d'intégration agriculture-élevage à cette échelle durant la saison des pluies. Au fur-et-à mesure des récoltes, entre novembre et janvier, les troupeaux peuvent réintégrer l'espace agricole. Ils pâturent les résidus de récoltes et amendent dans le même temps les champs. A cette saison, une véritable intégration agriculture-élevage se met en place ; il semble de fait pertinent d'évoquer un espace de l'agro-élevage. Toutefois, cette intégration fait face à de nombreuses contradictions. Ainsi, une relation de complémentarité laisse souvent place à une relation de concurrence spatiale entre agriculture et élevage. En saison des pluies, l'agriculture occupe tout l'espace disponible et les troupeaux sont relégués à la marge ou hors des terroirs sur des pâturages de très faible qualité. En saison sèche, les ressources pastorales (fourrage et eau) sont insuffisantes. En comparant dans le temps des terrains au Sénégal, Ouest Burkina, Nord Côte d'Ivoire, Nord Cameroun, P. Dugué (2004) esquisse une typologie des espaces d'agro-élevage en fonction des densités d'habitants. Il montre qu'au-dessus de 60 hab/km<sup>2</sup> si l'intégration entre élevage et agriculture n'est pas fonctionnelle, les sols s'appauvrissent, l'espace agricole et pastoral manque, les

troupeaux ne peuvent plus rester dans les terroirs. Le point faible de l'intégration agriculture-élevage est souvent le manque de fumure organique dans les champs pour augmenter les rendements. La fumure produite par les animaux est souvent largement insuffisante (dans des enquêtes réalisées dans le bassin arachidier du Sénégal, seules 20 à 30% des terres auraient pu être correctement amendées avec la quantité de fumier produite). Les rendements ont tendance à décroître, la production de résidus de récolte également, et les troupeaux n'ont pas assez de fourrage. Pour le moment, ni les tentatives d'intégration élevage-agriculture à l'échelle du terroir ni celles à l'échelle de l'exploitation ne sont parvenues à enclencher un cercle vertueux de développement rural. Le développement *conjoint*, et non pas *intégré*, de l'agriculture et de l'élevage entraîne une saturation de l'espace.

Maintenir une double organisation du système (transhumance régionale et agro-élevage local) nécessite une disponibilité suffisante de l'espace. La coexistence de deux systèmes reste fonctionnelle tant que l'espace n'est pas complètement saturé, permettant des ajustements. Une typologie, à partir de critères assez classiques, peut-être esquissée (Tableau 1). Elle est bien adaptée à une situation où l'espace est abondant, situation qui prévalait avant l'ouverture du front pionnier.

<i>Critères</i>	<i>Catégories</i>	Pasteurs transhumants	Agro-pasteurs 'semi-sédentaires'	Agro-éleveurs villageois
Mobilité des troupeaux		Échelle régionale (Mali, BF, C Ivoire)	Échelle de l'Ouest du Burkina	Échelle locale
Place de l'élevage		Activité unique	Activité principale	Activité connexe
Ethnie de l'éleveur		Peul	Peul	Bobo, Mossi...

**Tableau 1 : Une typologie des acteurs de l'élevage**

La dynamique du front pionnier a progressivement modifié les relations tissées entre l'agriculture et l'élevage : si des formes de complémentarités ont été développées, les concurrences spatiales se sont accrues. Le pastoralisme, l'agro-pastoralisme et l'agro-élevage trouvent une inscription spatiale de plus en plus concurrentielle pour l'accès aux ressources naturelles. Avec le passage d'une région « vide » à une région « pleine », le mode d'inscription spatiale des activités d'élevage mérite d'être repensé.

## **2/ La « mise en territoire » des espaces ruraux**

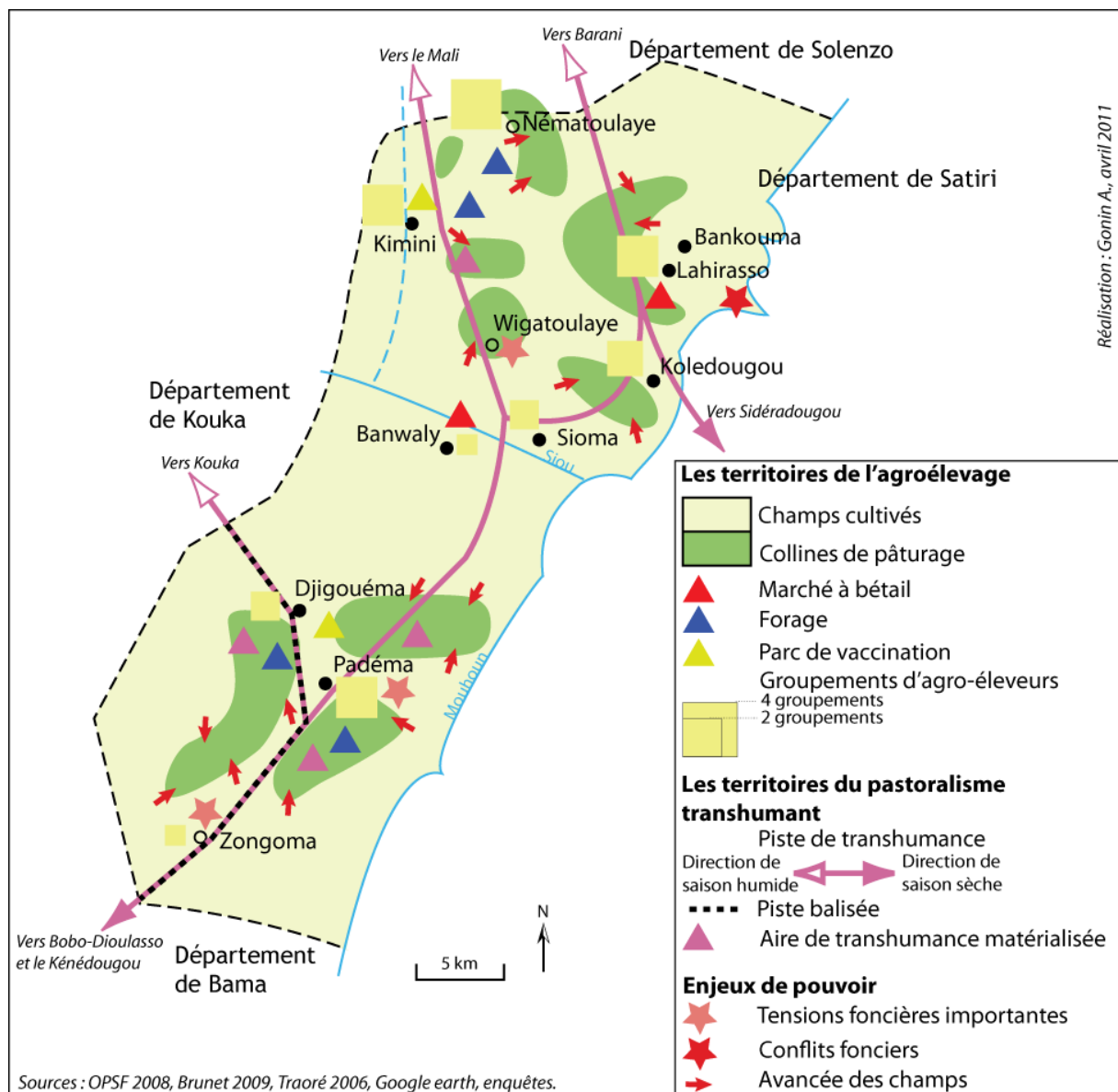
Les symptômes de la crise des systèmes transhumants et d'agro-élevage local sont nombreux. Les solutions apportées, en termes d'aménagements, sont-elles à même d'assurer la pérennité de l'élevage et de l'agriculture dans l'Ouest ?

## 2.1/ Les symptômes d'une crise rurale

*Saturation spatiale et obstacles à la mobilité des transhumants.* Lorsque l'on s'entretient avec les cultivateurs et les éleveurs de l'Ouest du Burkina, les mêmes problèmes sont régulièrement évoqués. Les Peul qui entreprennent des transhumances plus ou moins longues, se plaignent des obstacles au déplacement de leur troupeau. Le problème se pose surtout au début de la saison des pluies. Lors de leur remontée vers le nord, les troupeaux transhumants trouvent sur leur passage des pistes à bétail mises en culture par les agriculteurs riverains. Dans un contexte de très grande tension foncière et de saturation spatiale, la tentation est grande pour les cultivateurs d'agrandir leurs champs sur les pistes réservées au passage des animaux. Les quelques mètres gagnés peuvent paraître dérisoires. Ils témoignent pourtant de l'urgence pour ces cultivateurs d'augmenter leur production par tous les moyens possibles. La saturation spatiale se traduit aussi par la multiplication des dégâts d'animaux dans les champs cultivés. Les dégâts se produisent le plus souvent au début et à la fin de la campagne agricole. Au début, au moment des semis, les troupeaux des grands transhumants remontent vers le nord et trouvent sur leur passage des champs déjà mis en culture. Les animaux sont parfois forcés de traverser un champ. Durant la campagne agricole, le nombre de troupeaux présents dans les terroirs diminue. D'une part, les troupeaux des transhumants ont quitté la région pour rejoindre les pâturages sahéliens de saison humide. D'autre part, les grands troupeaux des agro-éleveurs et des agro-pasteurs quittent l'espace villageois pour trouver d'autres pâturages à quelques dizaines de kilomètres. Les dégâts sont donc moins fréquents durant cette période (juillet-septembre), alors que les plantes cultivées effectuent l'essentiel de leur croissance. A la fin de la saison humide, les troupeaux des agro-éleveurs et des agro-pasteurs reviennent dans le terroir villageois pour profiter des pâturages qui ont repoussé et des premières vaines pâtures dans les champs qui sont récoltés. Mais de nombreux champs, notamment ceux de coton, ne sont pas encore récoltés : il est alors fréquent que les troupeaux s'y introduisent et provoquent des dégâts.

*La pénurie de pâturage.* A l'échelle locale, c'est l'empiètement des champs sur les pâturages qui exprime le mieux la concurrence entre les activités (Carte 2). L'élevage reste malgré tout une activité secondaire. C'est cette place secondaire dans l'économie et dans les représentations sociales qui explique la situation géographique de l'élevage dans les terroirs locaux : elle est marginale. En effet, les cultivateurs et les agro-éleveurs, qui représentent la grande majorité des villageois, ont privilégié l'agriculture pour le développement de leurs exploitations. Ils ont rejoint en cela les préconisations pour le développement rural des hommes politiques locaux et nationaux, relayées par les conseillers agricoles et les représentants de l'État dans les villages. Dans un contexte de raréfaction de l'espace,

(augmentation des surfaces cultivées permise par la culture attelée et alimentée à long terme par la croissance démographique et l'immigration), la priorité a été systématiquement accordée à l'agriculture. Toutes les terres potentiellement cultivables ont été emblavées. La



**Carte 2 : Concurrence agriculture/ élevage et « mise en territoire » (l'exemple du département de Padéma)**

plupart des espaces auparavant dévolus à l'élevage comme pâturages ont ainsi été mis en culture. L'élevage a été la grande victime de la « course à la terre » (TERSIGUEL P., 1995). La culture attelée a permis d'exploiter des espaces à la marge des terroirs ; l'agrandissement des surfaces cultivées s'est fait du centre vers la périphérie des terroirs. Éloignés des villages, ces espaces périphériques étaient ceux des éleveurs et de leurs troupeaux. Les bas-fonds ont longtemps été délaissés par les agriculteurs car les terres trop lourdes et saisonnièrement inondées étaient considérées comme impropres à la culture. Les bas-fonds, près des mares,

des marigots ou sur les berges du fleuve Mouhoun, constituaient d'excellents pâturages de saison sèche pour les bovins. Avec la pression foncière, la superficie cultivée sur les berges du Mouhoun a été multipliée par vingt dans les années 1980 (SANOU, 2001). Ces pâturages disparaissent donc également<sup>3</sup>. Le processus de diminution des pâturages affecte différemment les éleveurs selon les saisons. En saison humide, la campagne agricole bat son plein. Du mois de juin, période des semis, aux mois de novembre (récolte du maïs et du mil) et janvier (fin de la récolte de coton), les champs sont occupés par les cultures. L'élevage se pratique désormais sur des espaces résiduels, ceux qui sont impropres à l'agriculture. Il s'agit le plus souvent des collines de latérites gravillonnaires dont le sol est très pauvre. Les vétérinaires et les éleveurs soulignent que ces espaces sont aussi, dans une large mesure, impropres à l'élevage. La qualité nutritionnelle de ces pâturages est en effet très faible et les limites de surpâturage sont rapidement atteintes. Les éleveurs doivent partir vers d'autres terroirs ou réduire la taille de leurs troupeaux. En saison humide, les troupeaux de plus de cent têtes ne peuvent pas rester sur place. « Avec le nombre croissant de champs, plus le troupeau est important, plus il est difficile de le nourrir : il faut le réduire. Dans le temps de l'espace infini, c'était une fierté d'avoir un troupeau de 150 ou 200 têtes, mais maintenant c'est fini » (Nata Traoré, spécialiste de l'élevage dans l'Ouest du Burkina, communication personnelle). Les difficultés ne disparaissent pas en saison sèche, alors que des troupeaux de plus en plus nombreux ont de plus en plus de mal à trouver des ressources suffisantes. Les arbres peuvent constituer du fourrage de remplacement, notamment les acacias albida qui produisent des feuilles en saison sèche. Mais l'émondage des arbres est interdit et tout berger en infraction doit payer une amende auprès du garde forestier (PETIT S., 2000). Les éleveurs n'ont donc d'autre choix que de réduire leur troupeau ou de partir en transhumance vers des pâturages plus au sud.

## **2.2/ Aménagements et appropriation de l'espace**

Pour faire face à ces problèmes, des solutions en terme d'aménagements sont mises en œuvre par les agriculteurs et les éleveurs, parfois aidés par des projets de développement rural.

*Un exemple de solution négociée : la délimitation des pistes à bétail.* Face aux difficultés croissantes pour déplacer leur troupeau, les Peul transhumants (du moins ceux qui sont installés dans les villages, les grands transhumants n'ayant pas réussi à faire entendre leur

---

<sup>3</sup> L'accès à l'eau pour les troupeaux est parfois un problème localement, mais il est moins souvent évoqué. Le maraîchage en saison sèche pose par exemple de nombreux problèmes aux troupeaux venant s'abreuver aux marigots. Plusieurs bergers ont fait part de leurs difficultés croissantes à accéder aux cours d'eau et à y faire boire les animaux à cause de l'occupation des berges par des cultures irriguées. Mais les problèmes d'abreuvement trouvent en général une solution plus facilement que le manque de pâturage.

voix) ont réussi à lancer un processus de négociation pour la délimitation de pistes à bétail<sup>4</sup>. Dans des terroirs quasiment entièrement occupés par les champs en saison humide, il s'agit de ménager un espace de circulation pastorale minimum. Peul pasteurs sédentarisés, cultivateurs villageois et agro-éleveurs se sont réunis pour confronter leurs différents intérêts et tenter de trouver un compromis. Les négociations se sont déroulées en plusieurs étapes. Tout d'abord, il a fallu trouver un accord sur le tracé des pistes à bétail et sur leur largeur. Les acteurs locaux distinguent en général deux types de pistes à bétail dans les terroirs : les pistes internes et les pistes de transhumance. D'une part, le réseau de pistes « internes » relie les points d'abreuvement (forages, marigots) et les pâturages locaux. Il est emprunté par les troupeaux des villageois, qu'ils soient agro-éleveurs ou agro-pasteurs. D'autre part, certains villages sont traversés par des pistes « de transhumance » qui se déploient à l'échelle régionale. Lorsque l'espace local n'était pas saturé, ces deux types de piste n'étaient pas clairement marqués. Les troupeaux se déplaçaient aux confins des terroirs, dans la brousse encore libre, en évitant les champs. Les déplacements étaient surtout l'occasion, pour les troupeaux, de pâturer. Il n'y avait pas de pistes à bétail à proprement parler car la circulation des bovins ne gênait pas l'agriculture, il n'était pas nécessaire de la canaliser. Les agro-éleveurs ont des troupeaux qui n'effectuent que de petits déplacements, de pâturages en pâturages ou vers les points d'eau. Ils sont surtout intéressés par le tracé du réseau de pistes locales. Les Peul transhumants raisonnent à une échelle régionale car leurs troupeaux font des déplacements plus importants. Néanmoins, le tracé des pistes à bétail n'a pas posé problème. La largeur de ces pistes a fait l'objet de plus âpres discussions. D'un côté, les cultivateurs locaux qui n'ont pas de troupeau ont intérêt à maximiser l'espace agricole au détriment de l'espace pastoral, et donc à diminuer le plus possible la largeur des pistes (vingt-cinq mètres). Les pistes n'ont pour eux qu'un seul intérêt : canaliser le déplacement des troupeaux pour éviter qu'ils fassent des dégâts dans leurs champs. De l'autre côté, les Peul transhumant avec des troupeaux plus importants et veulent donc une grande largeur de pistes (cent mètres). Surtout, le déplacement du troupeau est également l'occasion de le faire brouter de l'herbe ; une piste d'une largeur réduite ne leur permet pas de faire pâturer leurs bêtes au cours des déplacements. Entre ces deux parties aux intérêts frontalement opposés, les agro-éleveurs sont les plus portés au compromis. Ils veulent des pistes d'une largeur suffisante pour faciliter les déplacements de leurs troupeaux

---

<sup>4</sup> L'analyse repose sur l'exemple d'un processus de négociation lancé dans le cadre de l'Opération Pilote de Sécurisation Foncière (OPSF), un projet de développement local, en grande partie financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Il s'est déroulé de 2005 à 2009 dans un seul département, à Padéma, à 80 kilomètres au nord de Bobo-Dioulasso, la plus grande ville de la région. Son objectif était de réduire les tensions foncières puis d'élaborer des règles communes de bonne gestion du foncier. La participation de tous les acteurs locaux du foncier a été promue dans le cadre du projet. Des groupes de discussions et des assemblées villageoises étaient régulièrement réunis pour éclaircir et formaliser les règles foncières (GONIN A., 2008).

localement ; ils ne les souhaitent pas trop larges car pour eux les pistes ne sont que des couloirs de déplacement et non pas des pâtures. Finalement, lorsque des négociations ont eu lieu dans les villages, la largeur des pistes a généralement été fixée à vingt-cinq mètres ; quelques pistes plus importantes mesurent cinquante mètres. Quand les différentes parties prenantes ont réussi à trouver un accord sur une largeur de piste, la délimitation sur le terrain peut commencer (il s'agit généralement d'un marquage à la peinture, parfois d'un balisage avec des bornes en béton de chaque côté de la piste). S'engage alors un deuxième processus de négociation. Il s'agit de convaincre chaque cultivateur riverain de la piste de rétrocéder une partie de son champ pour que le tracé de la piste se fasse dans de bonnes conditions. Il est souvent difficile de convaincre les paysans les plus pauvres, pour qui, dans un contexte de tension alimentaire et de saturation foncière, chaque mètre carré cultivé compte. Certains vont même jusqu'à enlever les marques à la peinture qui délimitent les pistes pour pouvoir empiéter sur celles-ci. Les opérations de délimitation s'effectuent dans le cadre d'un terroir villageois, parfois à l'échelle d'un département, mais sans coordination avec les terroirs ou départements voisins. Les grands transhumants peuvent donc se déplacer sur une piste de cinquante mètres de large qui s'arrête brutalement à la limite du département. Les réseaux de pistes sont donc surtout pensés à l'échelle locale. Dès lors, les processus de négociation pour la délimitation des pistes règlent-ils réellement les véritables problèmes de mobilité pastorale, qui sont ceux rencontrés par les Peul transhumants ? La manière dont se déroulent les négociations laisse plutôt penser que ce sont les agro-éleveurs qui ont le mieux su préserver leurs intérêts en construisant des réseaux de pistes locaux qui favorisent leur activité pastorale sans pénaliser leur activité agricole.

*La privatisation des ressources communes.* La recherche de solutions négociées aux problèmes rencontrés par les agriculteurs et les éleveurs est l'exception plutôt que la règle. De manière générale, les acteurs adoptent des stratégies individuelles qui visent à surmonter ou à contourner les difficultés posées par la saturation de l'espace rural. Une de ces difficultés est la pénurie de fourrage pendant la saison sèche. Elle vient de l'augmentation des effectifs de bovins restant dans les terroirs en cette saison, alors que dans le système transhumant, lorsque les pâtures s'épuisaient à un endroit, les bergers déplaçaient leur troupeau plus au sud. Avant que les ressources fourragères ne viennent à manquer, la pratique la plus courante était celle de la vaine pâture. Si elle reste aujourd'hui encore largement diffusée, la vaine pâture tend à se restreindre. Les agro-éleveurs restreignent ou interdisent l'accès de troupeaux étrangers à leurs champs pour réserver cet accès à leur propre troupeau. D'autres ramassent les résidus de récolte pour les stocker pour leurs propres bêtes. Ainsi, sous l'effet de la saturation de l'espace, on assiste à la privatisation progressive de ressources qui étaient

auparavant communes. Encore une fois, les agro-éleveurs semblent en position de force pour imposer leurs intérêts particuliers.

La délimitation des pistes à bétail, la privatisation des ressources communes dénotent d'un bouleversement du rapport des sociétés à leur espace sous l'effet de la saturation foncière. Avant l'ouverture du front pionnier, l'espace était très disponible, non délimité. En relative abondance, il n'était pas un enjeu fort de pouvoir. La dynamique pionnière a entraîné la raréfaction de cet espace. La brousse entre les villages, qui était un espace de confins sur lequel les troupeaux transhumants pouvaient librement pâturer, a été défrichée et cultivée. Tout l'espace est désormais délimité et approprié : tel espace est consacré à telle activité ; tel espace appartient à tel cultivateur... Devenu rare, l'espace est désormais un enjeu géopolitique local très important. De nombreuses tensions sociales naissent à cause de la pénurie d'espace. Délimitation de l'espace, appropriation accrue de ses ressources, conflits spatiaux sont trois éléments qui participent à la définition de la notion de *territoire*. Avec la dynamique pionnière dans l'Ouest du Burkina, on peut donc évoquer une « mise en territoire » des espaces (POURTIER R., 2005). Le passage *d'espace* à *territoire* n'est pas un glissement sémantique anodin : il vise à traduire la montée en puissance des enjeux socio-économiques dans l'Ouest du Burkina (GONIN A., 2011). Il aide à mieux cerner le basculement des rapports de force qui président aux destinées de la région.

### **3/ Le développement des inégalités territoriales**

Le front pionnier, en changeant radicalement le visage de l'Ouest du Burkina Faso, a ouvert une phase de recomposition spatiale et sociale. Grâce à la notion de *territoire*, on peut mieux comprendre les dynamiques actuelles et les rapports de force sociaux qui se dessinent.

#### **3.1/ La notion de territoire, un outil pour comprendre les nouveaux enjeux sociaux**

*Changer les outils d'analyse.* L'usage de la notion de *territoire* plutôt que de celle *d'espace* permet de décrire les changements à l'œuvre dans l'Ouest du Burkina, notamment la délimitation d'espaces auparavant non marqués, la définition plus restrictive de l'usage des ressources et l'appropriation accrue des terrains. D'un point de vue théorique, le passage de la notion *d'espace* à celle de *territoire* va de pair avec un changement d'approche dans la démarche scientifique. Le concept de *territoire* met en jeu de façon plus décisive que le concept *d'espace* les acteurs sociaux dans leurs rapports au substrat géographique (BONNEMAISON J. et al, 1999, RETAILLE D., 1997). Il permet de comprendre les rapports de force sociaux projetés sur l'espace et d'esquisser une analyse géopolitique locale.

*Vers une nouvelle typologie des acteurs.* Il paraît nécessaire de revoir la première typologie (Tableau 1), fondée sur les critères de mobilité des troupeaux, de place de l'élevage au sein de l'exploitation, et de l'ethnie de l'éleveur. Pour dresser une typologie opératoire, il semble préférable de choisir des critères qui mettent en valeur l'hétérogénéité sociale et économique des groupes d'individus plutôt que les distinctions culturelles et ethniques. On rejoint le constat de Ph. Tersiguel (1995) : « la différenciation économique entre producteurs devient la composante majeure de la dynamique sociale du village ». Le niveau social et économique des individus et leur pouvoir d'action sont des critères à retenir dans une telle approche. Les catégories obtenues à partir de ces critères (Tableau 2) ne se superposent pas aux catégories de la première typologie (Tableau 1). Le passage d'une typologie à l'autre correspond à la redistribution des cartes lors de la « mise en territoire » et aux mutations des pratiques qui en sont issues. L'objectif est de mettre en évidence le fait que la recomposition n'aboutit pas sur un découpage territorial égalitaire. Certains territoires (c'est-à-dire certains usages, certaines formes de contrôle de l'espace), dominant. La typologie des acteurs de l'élevage et de leurs territoires proposée est une esquisse à but heuristique. Elle vise surtout à montrer le changement de logique qui accompagne l'emploi du terme de territoire.

<i>Critères</i> / <i>Catégories</i>	Acteurs gagnants	Acteurs perdants
Ressources sociales	Capital social important (grands lignages, chefferies traditionnelles, responsabilités politiques locales, responsabilités dans des associations...)	Faible capital social (ethnies ou lignages minoritaires, allochtones, salariés...)
Ressources économiques	Capital économique important (grandes superficies, forte production agricole, grands troupeaux, activités diversifiées...)	Faible capital économique (petites superficies, mono-activité, pas de bovins détenus en propre...)
⇒ Pouvoir local	Pouvoir important (définition des priorités, influence dans les débats, décisions sur les aménagements...)	Pouvoir faible (pas de représentation dans les instances de décisions, soumission aux décisions)

**Tableau 2: Une typologie des acteurs de la « mise en territoire »**

Cette typologie a l'avantage de faire apparaître les nouvelles inégalités que produit la « mise en territoire » et de dépasser les groupes traditionnellement mis en avant, au-delà des discours sur la solidarité ethnique.

### **3.2/ Les acteurs « gagnants » de la « mise en territoire »**

*Des acteurs aux ressources importantes.* La catégorie des acteurs « gagnants » dans la nouvelle typologie (Tableau 2) ne recoupe parfaitement aucune des catégories historiques de la première (Tableau 1). Elle est transversale à plusieurs catégories historiques, ce qui

confirme que l'élevage est en pleine recomposition et que l'on assiste à un éclatement des anciens groupes sociaux d'éleveurs lorsque l'on change d'approche. Elle est largement constituée par les agro-éleveurs. Les acteurs « gagnants » sont ceux dont les ressources économiques et sociales leur procurent un pouvoir assez important à l'échelle locale pour orienter la « mise en territoire ». Les ressources économiques viennent pour une part des revenus de la culture du coton. Ils appartiennent généralement aux lignages fondateurs ou à des familles de migrants arrivées précocement. Leur succès économique a renforcé encore leur prestige social local. Dans la même catégorie des acteurs « gagnants », on trouve des agro-pasteurs peuls. Par d'autres voies, ils ont également su faire jouer leur capital social et économique pour s'enrichir. Ce sont généralement des propriétaires de grands troupeaux. Ils ont pu faire prospérer leur cheptel en appliquant les bons choix de déplacements en fonction des pluies, en connaissant bien les pâturages et en mobilisant un réseau de logeurs efficace. Parallèlement, ils ont conforté leur intégration sociale dans leur village d'installation en entretenant de bons rapports avec les cultivateurs et agro-éleveurs locaux (échanges de service, de fumier, de nourriture, mariages...). Cela leur a permis de diversifier leur activité d'élevage et de cultiver quelques champs. Dans la catégorie des acteurs « gagnants », on trouve donc en majorité des agro-éleveurs villageois ainsi que des agro-pasteurs peuls. Le dénominateur commun de ces personnes est d'avoir su conjuguer leur capital social et leur capital économique pour disposer aujourd'hui de ressources qui les placent en haut de l'échelle socio-économique locale. Grâce à leur relative richesse, certains agro-pasteurs et agro-éleveurs acquièrent un pouvoir important. Dans un département comme celui de Padéma, les responsables communaux (le maire et ses adjoints) ou d'organisations paysannes (groupements de producteurs de coton, d'éleveurs) sont des notables villageois relativement riches. Leur influence locale se trouve ainsi institutionnalisée. Ils peuvent pleinement défendre leurs intérêts et contrôler la « mise en territoire » des espaces pastoraux.

*Des formes territoriales conformes aux intérêts des éleveurs sédentaires.* L'objectif premier des agro-éleveurs reste la production agricole, en premier lieu la culture cotonnière. Avant tout, l'élevage ne doit pas gêner cette production. L'élevage est une activité secondaire de soutien à l'agriculture, sous forme d'une intégration agronomique (fumure des champs, utilisation des résidus de culture, attelage) et de complément économique (rôle d'épargne du troupeau, ventes occasionnelles de bêtes pour les besoins urgents de liquidités, revenus d'appoint de l'embouche bovine). Les agro-éleveurs, dont les ressources sociales et économiques et le pouvoir local leur permettent de contrôler la « mise en territoire » des espaces pastoraux, vont orienter le processus pour qu'il réponde à leurs objectifs. Les territoires de l'élevage s'inscrivent donc dans les espaces laissés libres par l'agriculture

(pâturages sur les collines dont les sols sont pauvres). Les mobilités sont réduites pour permettre aux agro-éleveurs de mieux contrôler leur troupeau. Les limites micro-locales entre territoires de l'agriculture et territoires de l'élevage sont clairement marquées, pour qu'une activité n'empiète pas sur l'autre (marquage des pistes et des pâturages à la peinture). L'essor récent et spectaculaire de l'embouche bovine témoigne de la prééminence de ce type de forme territoriale. L'embouche est un élevage strictement sédentaire pratiquée par les acteurs gagnants. Quelques bovins sont parqués pendant six mois dans un enclos et engraisés pour être vendus rapidement. L'embouche s'adapte parfaitement à l'agriculture : elle valorise les résidus de récoltes et produit de la fumure organique en plus grande quantité pour les champs. Elle permet donc théoriquement de maximiser la production agricole (en laissant à l'agriculture de vastes espaces et en participant à l'augmentation des rendements par l'amélioration de la fertilité) tout en rentabilisant l'élevage comme production secondaire d'appoint. Le territoire pastoral est envisagé uniquement à l'échelle locale et toute forme de mobilité est exclue. La viabilité économique et environnementale d'une telle configuration territoriale reste toutefois sujette à question. La recomposition des territoires ruraux telle qu'elle est menée par les agro-éleveurs doit être replacée dans un champ plus large de perspectives.

### **3.3/ Les acteurs « perdants » de la « mise en territoire »**

*Les cultivateurs enfermés dans leurs territoires agricoles.* Les cultivateurs pauvres sont ceux qui ont de petites superficies. Ils privilégient les cultures vivrières pour nourrir leur famille. Ils n'ont que de petites superficies de coton, souvent un ou deux hectares seulement pour profiter des crédits sur les intrants du coton et appliquer ces engrais sur le maïs. Ils ne parviennent pas à dégager de surplus financier à l'issue de la récolte et beaucoup n'ont donc jamais pu s'équiper d'une paire de bœufs pour la culture attelée. Certains ont pu faire cet investissement sans développer un véritable troupeau bovin. Ces cultivateurs regardent l'avenir avec inquiétude. Leur famille s'agrandit et ils savent qu'ils ne peuvent pas agrandir leurs champs ni investir dans des méthodes plus intensives pour augmenter leurs rendements. En désespoir de cause, certains empiètent sur les pistes à bétail ou sur les pâturages pour gagner quelques mètres carrés de surface à cultiver. Ils se heurtent alors au contrôle territorial des agro-éleveurs et des agro-pasteurs qui veillent au respect des limites des territoires de l'agriculture et de l'élevage. A l'issue d'opération de « sensibilisation », ils doivent bien souvent rétrocéder l'espace gagné. Ces populations vulnérables sont donc encore plus fragilisées par la « mise en territoire » des espaces pastoraux. La nouvelle donne territoriale ne leur donne que peu d'espoir de sortir de la pauvreté.

*Les pasteurs chassés des territoires de l'élevage.* Les Peul pasteurs les moins riches, qui ne possèdent que de petits troupeaux subissent pleinement la réduction des mobilités. Ne disposant pas de ressources pastorales dans les terroirs, ils vivaient de ressources considérées comme des biens publics (vaine pâture, pâturages libres...). Lors de la « mise en territoire » des espaces pastoraux, ils ne réussissent pas à sauvegarder un accès libre à ces ressources ; pire, ces ressources sont appropriées par d'autres. Les Peul pasteurs sont obligés de se soumettre à la nouvelle donne territoriale car ils ne disposent pas d'un capital social et économique suffisant pour imposer leurs intérêts à la communauté. Ils doivent alors partir vers le sud du Burkina, où les espaces ne sont pas encore saturés et où il subsiste des ressources pastorales en libre accès. D'autres perdent leur troupeau et s'engagent dans une spirale d'appauvrissement (DUTEURTRE G., FAYE B., 2009) ; ils sont parfois engagés comme bergers et sont ainsi intégrés, par défaut, dans les territoires des agro-éleveurs. D'autres encore essaient de résister à la nouvelle trame territoriale qu'on tente de leur imposer. C'est le cas des Peul du campement de Samorogouan qui divisent en deux parts leur famille et leur troupeau pour s'assurer un double contrôle territorial. Les anciens conservent leur ancienne implantation à l'échelle locale sur un territoire continu à Samorogouan ; les jeunes sont envoyés plus au sud avec la grande partie du troupeau mais restent en relation étroite avec leurs aînés, s'assurant ainsi l'appropriation d'un territoire réticulaire à l'échelle régionale. Cette stratégie territoriale est une réponse à l'avancée des territoires agricoles à Samorogouan. Devant cette avancée, les Peul pasteurs n'ont pas capitulé. D'une part ils ont sauvegardé leur activité économique en la délocalisant plus au sud. D'autre part, ils défendent leur territoire originel (certains y sont installés depuis 1966). Ils y développent l'embouche bovine. Ils s'engagent dans une lutte politique locale pour la reconnaissance des limites des pâturages et le respect des pistes à bétail. Pour eux, il s'agit de survivre en défendant un minimum d'espaces de pâturage durant la période de saturation foncière et de domination des agriculteurs qui selon les Peul ne peut être que passagère. À terme, ils souhaitent « *le déguerpissement des agriculteurs installés dans la zone [pastorale]* » (*chef du camp peul de Samorogouan*). Les Peul de Samorogouan espèrent qu'ils pourront alors rapatrier leur troupeau et réinvestir massivement leur territoire. En attendant, ils pratiquent l'élevage à deux niveaux, local et régional et selon deux modes, sédentaire et transhumant.

## **Conclusion**

Dans un contexte où l'espace est devenu rare, les acteurs les plus puissants localement réussissent à se l'approprier et à imposer une nouvelle trame territoriale dans les terroirs de

l'Ouest burkinabé. Au-delà des rapports de force sociaux, qu'il ne convient pas de juger mais seulement de constater, on peut s'interroger sur la viabilité de cette nouvelle organisation des territoires. Si la très bonne adaptation du pastoralisme transhumant aux contraintes des milieux sahéliens et soudaniens a bien été prouvée depuis les années 1990 (SCOONES I., 1999), la viabilité environnementale d'un élevage semi-sédentaire en zone soudanienne, tel que l'imaginent aujourd'hui les hommes politiques et les acteurs « gagnants », n'a pas été démontrée. La question de l'échelle à laquelle doivent être aménagés les territoires ruraux de l'Ouest (locale ou régionale) doit être posée, et aucune solution ne doit être écartée d'emblée. Les projets de développement rural, menés par l'Etat burkinabé et différentes ONG (Organisation Non Gouvernementale) s'appuient en majorité sur le modèle d'une intégration de l'élevage à l'agriculture à l'échelle locale. Il paraît pourtant nécessaire de prendre en compte d'autres possibilités d'évolution de la région et de ne pas condamner les mobilités pastorales régionales trop vite. Ces mobilités sont en effet un enjeu crucial pour les régions soudanaises de l'Ouest du Burkina et plus encore pour les régions sahéliennes plus au nord qui, sans leur lien avec les régions soudanaises, pourraient rapidement périr. Aucun acteur ne peut être écarté de l'aménagement des territoires sous peine de déstabilisation régionale.

## Bibliographie

- ANTHEAUME B., GIRAUT F., 2005, *Le territoire est mort, vive les territoires !*, IRD Éditions, Paris, 384p.
- AUGUSSEAU X., 2008, *Évolution des systèmes agro-pastoraux dans le sud-ouest du Burkina Faso, interactions et dynamiques territoriales*, thèse de géographie, Université Paul Valéry Montpellier III, 314p.
- BAUD J., 2001. « Transactions et conflits fonciers dans l'Ouest du Burkina Faso (le cas des départements de Bama et Padéma) », *Grafiéo, UMR PRODIG*, n°13, Paris, 110 p.
- BENOIT M., 1979, *Le chemin des Peul du Boobola, Contribution à l'écologie du pastoralisme en Afrique des savanes*, Paris, Orstom, 208p.
- BERNARDET P., 1999, « Peuls en mouvement, Peuls en conflits en moyenne et haute Côte d'Ivoire, de 1950 à 1990 », in Botte (dir.), *Figures peules*, Paris, Karthala, pp. 408- 444.
- BONFIGLIOLI, A., 1990, « Pastoralisme, agro-pastoralisme et retour : itinéraires sahéliens » in Bernus E., Pouillon F. (éds), *Sociétés pastorales et développement*, Cahiers des sciences humaines, vol. 26, n°1-2, ORSTOM, Paris, pp. 255-266.
- BONNEMAISON, J., et al. (dir), 1999, *Les territoires de l'identité*, Paris, L'Harmattan, 530p.
- BOU TRAIS J., 1988, *Des Peul en savanes humides, développement pastoral dans l'Ouest centrafricain*, Paris, Orstom éditions, 387p.
- BOU TRAIS, J., 1992, *Hautes terres d'élevage au Cameroun*, Orstom éditions, Paris, 1302p.
- CESARO J-D., et al, 2010, *Atlas de l'élevage au Sénégal*, Montpellier, Paris, Cirad, ATP Icare, Prodig, Paris 1, 32p.
- DIALLO Y., 1993, *Les Fulbe du Boobola. Genèse et évolution de l'Etat de Barani*, Paris, EHESS, thèse de doctorat, 240p.
- DONGMO AL et al., 2010, « Le territoire d'élevage : diversité, complexité et gestion durable en Afrique soudano-sahélienne » in Seiny-boukard, L., Boumard P. (éd.), *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, Actes du colloque du Prasac, Garoua, Cameroun, avril 2009, Cirad, Montpellier, Prasac, N'Djaména. <http://hal.cirad.fr/PRASAC2009/fr/> (consulté le 17/01/11).
- DUGUÉ P. (éd.), 2000, *Fertilité des relations agriculture-élevage en zone de savane*, Montpellier, Actes de l'atelier sur les flux de biomasse et la gestion de la fertilité à l'échelle des terroirs, Cirad, 200p.

- DUGUE, P. et al., 2006, "Le tissage des relations agriculture – élevage au fil du coton", *Cahiers agricoles*, vol 15, n°1, Cirad/Cirad.
- DUGUE, P. et al., 2004, « Évolution des relations entre l'agriculture et l'élevage dans les savanes d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Un nouveau cadre d'analyse pour développer de nouveaux modes d'intervention et favoriser les processus d'innovation », *Oléagineux Corps gras Lipides*. Volume 11, n°4, juillet-octobre 2004.
- DUTEURTRE G., FAYE B., 2009, *L'élevage, richesse des pauvres*, Versailles, éditions Quae, 284p.
- GONIN A., 2011, *Dynamiques de l'élevage et recomposition de l'Ouest du Burkina Faso : des espaces aux territoires de l'élevage*, Université Paris 1, mémoire de M2 sous la direction de B. Tallet, 92p.
- GONIN A., 2008, *La crise foncière dans le département de Padéma, entre conflits d'intérêts et jeux d'acteurs*, Université Paris 1, mémoire de M1 sous la direction de B. Tallet, 133p.
- HOMEWOOD K., 2008, *Ecology of African Pastoralist Societies*, Oxford, Athens, Pretoria, James Currey, Ohio University press, Unisa Press, 292p.
- JULLIEN, F., 2006, « Nomadisme et transhumance, chronique d'une mort avancée ou voie d'un développement porteur ? », *Afrique contemporaine*, vol. 1.
- LANDAIS, É., LHOSTE, P., 1990, « L'association agriculture-élevage en Afrique intertropicale : un mythe techniciste confronté aux réalités du terrain » in BERNUS, E., POUILLON, F. (éds), *Sociétés pastorales et développement*, Cahiers des sciences humaines, vol. 26, n°1-2, ORSTOM, Paris, pp.33-71.
- MARTY, A., 2006 *La mobilité pastorale et sa viabilité. Entre atouts et défis*, Paris, Iram, Note thématique n°3, 4 p.
- MARCHAL J-Y., QUESNEL A., 1997, « Dans les vallées du Burkina Faso, l'installation de la mobilité », in Gastellu J-M., Marchal J-Y., *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du Xxe siècle*, Paris, Orstom, pp. 595-614.
- MARTY, A., 2006 *La mobilité pastorale et sa viabilité. Entre atouts et défis*, Paris, Iram, Note thématique n°3, 4 p.
- PELISSIER P., 1995, *Campagnes africaines en devenir*, Paris, Arguments.
- PETIT S., 2001, *Environnement, conduite des troupeaux et usage de l'arbre chez les agropasteurs peul de l'Ouest burkinabé : approche comparative et systématique de trois situations : Barani, Kourouma, Ouangolodougou*, Lille, Atelier national de Reproduction des Thèses.
- POURTIER R., 2005, « Les âges de la territorialité », in Antheaume B., Giraut F., *Le territoire est mort, vive les territoires !*, IRD Éditions, Paris, pp. 39-46.
- RETAILLÉ, D., 1997, *Le monde du géographe*, Paris, Presse de Science-Po, 285p.
- RETAILLÉ D., 1989, « Le destin du pastoralisme nomade en Afrique », *L'information Géographique*, n°53, pp. 103-113.
- SAVONNET G., 1959. « Un système de culture perfectionné, pratiqué par les Bwaba-Bobo Oulé de la région de Houndé (Haute Volta) », *Bulletin de l'IFAN*, t. XXI, série B, n° 3-4.
- SCOONES I., 1999, *Nouvelles orientations du développement pastoral en Afrique*, Karthala, Paris, CTA, Wageningen, 362p.
- SCHWARTZ A., 2008, « L'évolution de l'agriculture en zone cotonnière au Burkina » in Devèze JC, *Défis agricoles africains*, Karthala, Paris, pp. 153-170.
- SEINY-BOUKARD, L., BOUMARD P. (éd.), 2010, *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, Actes du colloque du Prasac, Garoua, Cameroun, avril 2009, Cirad, Montpellier, Prasac, N'Djaména. <http://hal.cirad.fr/PRASAC2009/fr/> (consulté le 17/01/11).
- TALLET, B., 2007, *À l'arrière des fronts pionniers. Recompositions territoriales dans l'Ouest du Burkina-Faso et dans le Sud du Veracruz (Mexique)*, HDR, université Paris 1, 206p.
- TALLET B. (dir.), 2001, *Visages de l'Ouest burkinabé. Dynamiques socio-spatiales d'un ancien front pionnier*, *Grafiéo*, n° 15, 111p.